



**LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$  
1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022**

En vertu des articles 961,3 - 961.4 du Code municipal, la Municipalité doit publier sur son site internet, au plus tard le 31 mars de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense totale de plus de 2 000\$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$.

<b>Fournisseurs</b>	<b>Montant</b>	<b>Détail du contrat</b>
Centre de rénovation JR Roy	25 857,00 \$	Ponceaux
Enviro-Solution	30 635,00 \$	Calcium
Excavation Lafontaine et fils	41 798,00 \$	Enlever asphalte grande-ligne, nivelage
Ministre des finances	61 620,00 \$	Service Sureté du Québec
M.R.C. de Bellechasse	49 253,00 \$	Quote-parts enfouissement
M.R.C. des Etchemins	106 851,00 \$	Inspecteur et Quote-parts
R.J. Dutil	27 394,00 \$	Nivelage
Régie inter déchets de CJLLR	26 703,00 \$	Ramassage ordures
Serge Carrier et fils	377 724,00 \$	Déneigement, entretien rangs
Érablière Pouliot	46 674,00 \$	Nettoyage de rues, ponceaux, entretien rangs

Caroline Bernier  
Directrice générale et secrétaire-trésorière